

HORAIRE 2016 - 2017
Section COIFFURE : Séances d'encadrement de l'Epreuve Intégrée

Encadrement de la préparation à l'Epreuve Intégrée

Séance d'introduction le mardi 06/12/16 de 16h30 à 17h30
Délai maximum pour le dépôt des sujets le mardi 24/01/17

Séances EI : mardis 24/01/17, 21/02/17, 21/03/17, 25/04/17, 16/05/17 et 30/05/17, de 16h30 à 17h30

Besoin d'aide pour réaliser votre travail écrit ? Nous organisons un module "Méthodes de Travail" pour vous aider > Inscriptions au secrétariat

Condition pour être admis au jury de l'Epreuve Intégrée

Avoir réussi toutes les UE (modules) de la section
Affichage des résultats et Admission au jury le lundi 19/06/17 à 14h aux valves de l'Institut

Jury de l'Epreuve Intégrée

Le jeudi 22/06/17 ou le lundi 26/06/17 (horare à confirmer en fonction des participants)
Présentation orale du travail et des expériences devant un jury composé d'enseignants de l'école, la Direction et de coiffeurs professionnels.

Affichage des résultats de l'Epreuve Intégrée le mercredi 28/06/17 à 14h aux valves de l'Institut
Proclamation des résultats le mercredi 28/06/17 à 18h